

l'avenir

UNE PUBLICATION DES
ÉDITIONS DE L'AVENIR PRESSE SRL

6700 ARLON, avenue Patton 235
6900 MARCHÉ, zoning Aux Minières 2

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET ÉDITEUR RESPONSABLE :**
Sébastien Desclée
Route de Hannut 38 - 5004 Namur-Bouge
08124 88 11

REDACTEUR EN CHEF :
Thierry Remacle

CHEF D'ÉDITION :
Daniel LAPRAILLE
info@lavenir.net - www.lavenir.net

REDACTION D'ARLON :
063/23 10 30

REDACTION DE MARCHÉ :
084/37 41 40

SERVICE CLIENTÈLE :
Abonnements : 081/23 62 00
abonnes@lavenir.net

Commandes photos : 081/23 62 00
commandesphotos@lavenir.net
CBE 193-1234942-56

SPONSORING :
081/24 88 11 - sponsoring@lavenir.net

PUBLICITÉ NATIONALE :
IPM Advertising : 02/211 31 44
info@ipmadvertising.be
www.ipmadvertising.be

PUBLICITÉ RÉGIONALE ET EN LIGNE :
Régie des Médias Régionaux : 081/23 62 74
info@regiedesmediasregionaux.be
www.regiedesmediasregionaux.be

PETITES ANNONCES :
petitesannonces@regiedesmediasregionaux.be

NÉCROLOGIE :
081/24 88 18



l'avenir

Je m'abonne
(papier + numérique)

- Mon abonnement**
 38,33€/mois (domiciliation)
 6 mois pour 259€
 1 an pour 460€

- Mon édition**
 Luxembourg
 Autre:

- Livraison**
 À domicile
 Chez mon libraire

Coordonnées

Nom:
 Prénom:
 Rue:
 N°: Bte:
 Code postal:
 Localité:
 Tél.:
 E-mail:
 Date naissance:
 Num. de compte:

**Je renvoie ce coupon sans
timbre à l'adresse :**
 EDAP • « Abonnez-vous » •
 DA 852-897-4 • Route de
 Hannut 38 - 5004 Bouge

Découvrez nos
abonnements numériques
action.lavenir.net/abo



dès
7,40€

1 394 personnes, dont 25

PROVINCE

Phénomène plutôt caché dans notre province, le sans-abrisme et le sans chez soi sont une réalité. Près de 1 400 personnes sont concernées, dont un quart d'enfants.

Le chiffre a de quoi surprendre ! Saviez-vous qu'en province de Luxembourg, au moins 1 394 personnes souffrent du sans-abrisme ou de l'absence de chez soi ? Pire encore, environ un quart (373) sont... des enfants ! C'est le malheureux constat dressé suite au dénombrement effectué par le Relais social, en collaboration avec l'UCLouvain, la Fondation Roi Baudouin et la Province. Et encore, le chiffre réel est sans doute un peu plus élevé puisque 10 des 44 communes n'ont pas participé à ce recensement, même si toutes les villes s'y retrouvent et qu'il faut souligner le grand nombre de services participants (101) dans les communes qui ont répondu positivement. À titre de comparaison, puisque le même type d'études a été réalisé dans différentes régions en Flandre et en Wallonie, c'est environ le même nombre que pour les 11 communes (sur 13) de Mons-Borinages, qui compte 1 337 personnes dans ce cas (1 053 adultes et 284 enfants). « C'est un chiffre étonnant pour nous, il est plus élevé que ce que nous pensions, reconnaît Sandrine Conradt, coordinatrice du Relais social, l'intercommunale luxembourgeoise. C'est interpellant, surtout de voir le nombre d'enfants. »

Notre province a ses spécificités, dont son étendue et le fait que, chez nous, le phénomène est plutôt caché, ne se retrouvant guère dans la rue. Ainsi, seulement 4,3 % vivent dans l'espace public et 2,3 % en abri de nuit (un seul sur notre territoire, à Arlon ; voir par ailleurs). Par contre, les trois quarts des adultes concernés vivent en foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de

transit... ; 29,7 %), en lieu non conventionnel (tente, garage, caravane... ; 26,2 %) et chez des parents, amis ou tiers (26,3 %). En comptant les enfants dans l'équation, le taux en foyer d'hébergement monte à 51,2 %. « Chez nous, le public est dispersé sur un grand territoire et assez caché, invisible, confirme Annick Burnotte, présidente du Relais social. Tout cela rend le travail plus compliqué pour les services concernés, il faut plus de temps pour les trouver, les rencontrer, car eux ne vont pas forcément chercher d'aide. Puis, nous manquons d'infrastructures. Il faut noter le haut taux de personnes vivant en caravane, roulotte et maison de vacances, qui est à mettre en lien avec le plan Habitat Permanent mis en place dans plusieurs communes. »

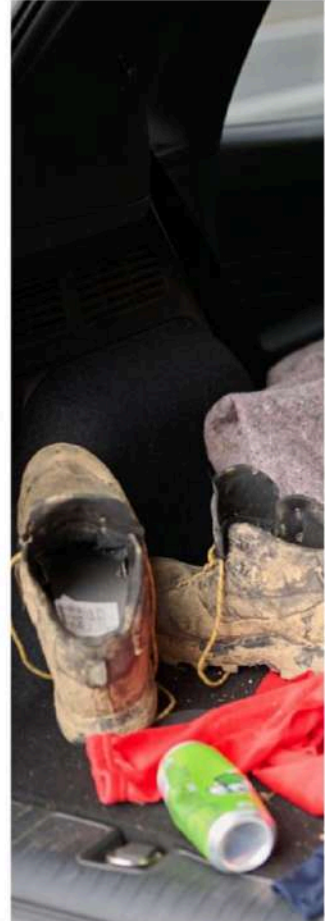
Quels profils ?

L'enquête réalisée va plus loin dans les détails, offrant une véritable vue d'ensemble des profils concernés par le sans-abrisme ou le sans chez-soi en province de Luxembourg. Ainsi, 59,5 % sont des personnes isolées, 10,5 % des couples avec enfants, 9,7 % des isolées avec enfants ou encore 7,8 % de couples sans enfant. Au niveau des nationalités 72,3 % des adultes sont Belges et 66,7 % sont nés en Belgique. L'Erythrée, le Burundi et... la France sont le top 3 des autres pays de naissance. Quant à l'âge des adultes, la tranche 30-39 ans est la plus représentée (24,5 %), devant la 18-25 ans (21,5 %), les 40-49 ans (19,5 %) et les 50-59 ans (12,4 %). Les personnes plus âgées sont aussi concernées avec 2,6 % de plus de 70 ans. Autre chiffre surprenant, mais révélateur, 10,2 % ont... un emploi. Pour 66 % qui reçoivent un revenu de

remplacement ou une allocation et 18,5 % sans aucun revenu. Quant à leur santé, si 29,2 % disent ne pas avoir de problème de santé, 25,8 % souffrent d'assuétude, 19,8 % de problème de santé mentale et 16,6 % de santé chronique. À quoi s'ajoutent 5,9 % de personnes handicapées physiquement et 5,2 % touchés par un handicap mental. Enfin, au niveau de la durée de sans-abrisme ou de l'absence de chez soi, plus d'un quart subit cette situation depuis plus de deux ans ! Pour 18 % à moins de trois mois et 25,5 % de 4 à 11 mois. À noter que cette enquête prend aussi en compte les gens prochainement expulsés de leur logement et sans solution, qui représentent 3,6 %.

Une certitude, ce dénombrement démontre l'importance de prendre à bras-le-corps cette problématique bien plus présente dans nos vertes contrées que beaucoup ne le pensent.

XAVIER CREER ■ En province de Luxembourg, le sa



STEPHAN DE MUL

Député provincial en charge de la santé

« Des données utiles pour lutter plus efficacement »

« En 2019, j'ai été interpellé par les maisons d'accueil et abri de nuit sur les difficultés rencontrées par les acteurs de terrain. Dans la foulée, j'ai organisé une rencontre entre les CPAS et les services d'accueil et s'en est suivie la réalisation d'une enquête "urgence sociale". Il en est ressorti la nécessité d'un travail en réseau et, dans ce but, nous avons créé en 2021, le Relais social de la province. Au même moment, la Belgique s'est engagée à mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030 et ce via la déclaration de Lisbonne, qui stipule qu'il faut se baser des données fiables. J'ai débloqué un montant de 35000€ pour l'engagement d'un chargé de projet pour travailler sur ce dénombrement, réalisé en collaboration avec d'autres organismes. C'était nécessaire car aucune donnée n'existait. Cette enquête met en lumière une partie du sans-abrisme caché, probablement le plus représenté en milieu rural. Maintenant que nous avons des données claires, nous allons pouvoir envisager des solutions pour lutter efficacement contre ce phénomène. »

% d'enfants, n'ont pas de domicile



ns-abrisme est un phénomène réel, mais moins visible que dans les grandes villes.

VITE DIT

MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser ce dénombrement, un questionnaire a été complété par les travailleurs des différents services pour toutes les personnes en situation de sans-abrisme ou d'absence chez soi. Les doublons ont évidemment été supprimés. « Nous prenons une nuit de référence, ici du 19 au 20 octobre 2023, précise Nicolas De Moor, assistant de recherche au CIRTES, de l'UC Louvain. C'est une photographie à un moment donné. Et nous gardons la même date, du jeudi au vendredi, à chaque fois pour pouvoir comparer ensuite. L'outil, la typologie ETHOS Light, est utilisé au niveau européen. » En province de Luxembourg, ce dénombrement devrait être à nouveau réalisé dans deux ans.

ABSENCE

10 Communes n'ont pas répondu : Attert, Bertrix, Chiny, Daverdisse, Étalle, Houffalize, Florenville, Messancy, Paliseul et

Tellin. Les causes avancées sont le manque de personnel, des soucis d'agenda ou encore le fait de ne pas se sentir concernées par cette problématique.

RÉPARTITION

Les Communes qui comptent le plus de personnes concernées sont évidemment celles abritant une ville. Voici les dix premières communes selon le dénombrement : 1) Arlon (171), 2) Marche-en-Famenne (111), 3) Bastogne (85), 4) Érezée (73), 5) Aubange et Virton (60), 6) Libramont (57), 7) Hotton (42), 8) Durbuy (38), 9) Sainte-Ode (37), 10) Habay (23).

Des chiffres à relativiser puisqu'il s'agit de la photographie d'une nuit.

UKRAINE

Les réfugiés en raison de la guerre en Ukraine ont été dénombrés à part. Ils sont 179 dans notre province. La moitié en foyers d'hébergement et 43 % chez des parents, amis ou tiers.

Une aide de près de 3 millions € pour lutter contre le sans-abrisme

Il n'existe malheureusement pas de solution miracle pour lutter contre le sans-abrisme et l'absence de chez soi.

Tous les représentants des associations et organismes l'ont souligné lors de la conférence de presse organisée lundi à l'institut provincial de formation, ce dénombrement doit permettre de mettre en place des moyens plus efficaces pour lutter contre le sans-abrisme et l'absence de chez soi, en dehors des mesures et programmes déjà mis en place. Mais, de l'avis général, il n'y a pas de solution miracle. « Il faut une approche globale, de la transversalité entre les acteurs de terrain et les politiques, pour développer des actions communes et efficaces, note Joël Knif, de l'ASBL La Moisson, qui gère des foyers communautaires à Houmont (Sainte-



Différents représentants du secteur étaient présents.

Ode). Cette enquête va aussi permettre de réclamer plus de moyens à la Région wallonne. » Parmi les aides possibles, la question de l'abri de nuit revient souvent puisque notre province n'en compte qu'un seul, à Arlon. Et ce n'est pas 2024 qui en verra un deuxième ouvrir. « Idéalement, il en faudrait deux supplémentaires, un au Nord et un au Centre, cela comblerait le man-

que de logements d'urgence, commente Joël Knif. Mais les moyens manquent. Surtout qu'il faut réussir à pérenniser le service ensuite. Et les infrastructures seules ne suffisent pas. » Bonne nouvelle tout de même, la Région wallonne, via l'appel à projet Zéro sans-abrisme lancé en 2023, a débloqué une enveloppe de près de 3 millions € pour le Relais social de

notre province. « C'est une aide ponctuelle qui est un vrai plus, se réjouit Annick Burnotte, présidente de l'intercommunale sociale, qui a œuvré à la création de maisons d'accueil de jour à Bastogne et Virton, venues s'ajouter à celle d'Arlon. Une partie est réservée aux infrastructures. L'autre permettra de développer d'autres aspects et entre autres d'aider pour les garanties locatives, qui sont un vrai frein pour ces personnes. Mais c'est un montant qui s'étale sur deux ans. Ce n'est pas le tout de développer des projets et des infrastructures, il faut pouvoir les poursuivre financièrement, les accompagner après cette échéance. D'autant qu'en tant que zone rurale, nous avons moins d'aides financières annuelles que les zones urbaines. Il faut donc utiliser le réseau le plus large pour apporter un maximum de solutions. » x.c.